

Département de la Corrèze
Commune de SAINT AUGUSTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-024

Séance du 28 avril 2026

Date de convocation :
20 avril 2026

Membres en exercice : 11
Présents : 10
Représentés : 1
Votants : 11
Exprimés : 11
Votes Pour : 11
Votes Contre : 0

Le 28 avril 2026 à 20H30, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Lameyre, De Azevedo, Guillemain et Mmes Monédière, Géraudie, Sauge-Maison, Martinie
Absent : Mme Lebriez (a donné pouvoir à Mme Martinie)

Madame Sylvie Sauge-Maison a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Achat tracteur et chargeur

Mr le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité pour les services techniques de disposer d'un matériel adapté à l'entretien des espaces communaux et des voiries ainsi que l'état du matériel existant nécessite un nouveau tracteur et un chargeur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- D'approuver l'acquisition d'un tracteur et d'un chargeur destiné aux services techniques de la commune.
- De retenir l'offre de la société Maridat 19-63, pour un montant de 109 200€ TTC pour l'achat du tracteur.
- De retenir l'offre de la société Maridat 19-63, pour un montant de 17 760€ TTC pour l'achat du chargeur FL100 avec bâtis avec BMS MX 175M.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette acquisition.
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026, à l'article 21828.

Le Maire.
M. AUBOIROUX

